

## LE MANUSCRIT FR. F. V. XIV, 8

de la Bibliothèque nationale de Russie à Saint-Pétersbourg  
au prisme de l'analyse littéraire et historique<sup>1</sup>

Au début du xvi<sup>e</sup> siècle, la cour de France devient un véritable creuset de populations française et italienne<sup>2</sup>. Sur le plan littéraire, cette rencontre entre deux traditions qui, auparavant, ne s'ignoraient pas, mais qui, toutes deux persuadées de leur supériorité, pensaient ne rien avoir à envier à l'autre, va donner naissance à des œuvres nouvelles dont certaines feront partie des fleurons de la littérature renaissante. Dès le règne de Louis XII, les exemples sont légion et l'un d'entre eux est le manuscrit Fr. F. v. XIV, 8 de la Bibliothèque nationale de Russie (= BnR) à Saint-Pétersbourg<sup>3</sup>, que par commodité nous appellerons désormais « le manuscrit de Saint-Pétersbourg ».

Ce volume, intitulé *Épîtres en vers françois dédiées à Anne de Bretagne et Louis XII*, n'est pourtant pas que littérature ; il est aussi un concentré de la pensée politique du règne de Louis XII, voire des Premières Guerres d'Italie – période comprise entre 1494 et 1525. Car les épîtres qu'il contient diffusent pêle-mêle une certaine image du pouvoir royal et du royaume, de la manière dont ce dernier doit être gouverné et des méthodes à employer pour organiser les conquêtes italiennes, un ensemble de notions, donc, généralement disséminées au sein d'une multitude de textes et que l'on trouve rassemblées, ici, en très forte concentration. L'étude du manuscrit de Saint-Pétersbourg dans son entièreté permet

---

1 Nous tenons à remercier chaleureusement mesdames Natalia Elaguina (BnR) et Nicole Bériou (Institut de Recherche et d'Histoire des Textes, Paris) pour l'aide qu'elles nous ont apportée lors des recherches préalables à l'écriture de la présente étude. Nous tenons également à informer le lecteur qu'en raison du nombre fatalement limité de caractères alloués à cet article, nous avons malheureusement dû renoncer aux citations du ms., dans le corps du texte, et à faire référence, en note, à l'ensemble de la bibliographie.

2 Voir Jean-François Dubost, *La France italienne, xvi<sup>e</sup>-xvii<sup>e</sup> siècle*, Paris, Aubier, 1997.

3 *Épîtres en vers françois dédiées à Anne de Bretagne et Louis XII*, Saint-Pétersbourg, BnR, ms. Fr. F. v. XIV, 8.

dès lors d'appréhender une bonne part des idées politiques véhiculées à la cour de France, celles que le roi entend traduire dans sa politique. Partant, ce manuscrit met également en évidence l'hiatus qui existe à l'époque entre des représentations politiques anciennes et d'autres nées de l'expérience récente des Guerres d'Italie.

On l'aura compris, l'étude de ce manuscrit nous conduit à considérer des questions aussi importantes que la relation entre littérature et politique ou encore les rapports entre tradition et changement. Des sujets que nous ne désirons pas définir en termes d'opposition – opposition entre une culture médiévale et une autre renaissante –, mais plutôt en termes de transitions ou de continuités. Notre propos se scindera donc en deux parties. Dans un premier temps, nous examinerons le manuscrit de Saint-Petersbourg, pièce après pièce, afin de faire émerger les principaux motifs littéraires qui le caractérisent et qui permettent de reconstituer l'atmosphère littéraire présente à la cour de France. Dans une seconde partie, nous étudierons plusieurs thèmes politiques communs à l'ensemble du recueil, lesquels font état d'un véritable bouillonnement intellectuel suscité par les Guerres d'Italie.

#### AU CARREFOUR DES TENDANCES LITTÉRAIRES

Le manuscrit de Saint-Petersbourg est un in-4° (295 x 195 mm, 165 x 110 mm pour le texte), en parchemin, comptant 112 f° dont 95 de texte, ainsi que onze miniatures en pleine page attribuées au prestigieux enlumineur tourangeau Jean Bourdichon (1457/1458-*ca* 1521 ?)<sup>1</sup>. Ce manuscrit s'est retrouvé dans les collections russes grâce au don que Pierre Dubrowski fit, en 1805, à la Bibliothèque publique de Saint-Petersbourg, plus tard Bibliothèque nationale. Fonctionnaire à l'ambassade de Russie en France dans le dernier quart du XVIII<sup>e</sup> siècle, ce bibliophile averti racheta, durant la période révolutionnaire, des manuscrits provenant, principalement, de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés et du

1 Voir Tamara Voronova, Andreï Sterligov, *Les manuscrits enluminés occidentaux du VIII<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle à la Bibliothèque nationale de Russie de Saint-Petersbourg*, Bournemouth-Saint-Petersbourg, Parkstone-Aurora, 1996, p. 200.

monastère des célestins à Paris. La reliure du XVIII<sup>e</sup> siècle fut d'ailleurs commanditée par Dubrowski lui-même : velours rose, doublures et gardes en brocart d'or avec dorures sur tranche<sup>1</sup>. L'on trouve également l'ex-libris du collectionneur – *Ex museo Petri Dubrowski* – à douze reprises dans le manuscrit, généralement au début de chacune des pièces qu'il contient<sup>2</sup>. Le manuscrit de Saint-Petersbourg apparaît comme un recueil de onze épîtres d'auteurs différents, composées en décasyllabes, sur le modèle d'un échange épistolaire fictif entre deux personnages, soit réels, soit imaginaires. L'ensemble aurait été conçu à l'attention de la reine de France Anne de Bretagne et de son époux le roi Louis XII. Il est également possible qu'Anne en soit le commanditaire unique et que ce manuscrit soit son exemplaire personnel<sup>3</sup>. Les textes ont tous été écrits séparément entre 1509 et 1512 ; le recueil, quant à lui, aurait été composé après avril 1512<sup>4</sup>.

Les pièces s'inspirent des *Héroïdes* du poète romain Ovide, une série de 21 lettres d'amour adressées par des héroïnes antiques à leur amant. Cette œuvre était particulièrement prisée à la cour de France depuis que le poète Octovien de Saint-Gelais en avait fait la traduction dans les années 1505-1510. C'est pourtant l'humaniste italien et secrétaire d'Anne de Bretagne Fausto Andrelini (*ca* 1462-1518)<sup>5</sup>, l'une des chevilles ouvrières du volume – quatre pièces sur onze sont de sa main –,

- 
- 1 Pour les éléments codicologiques concernant le manuscrit, voir Jean Lemaire de Belges, *Épître du roy à Hector et autres pièces de circonstances (1511-1513)*, Jean d'Auton, *Épître d'Hector au roy*, éd. Adrian Armstrong, Jennifer Britnell, Paris, Société des Textes Français Modernes, 2000, p. L-LII ; Voronova, Sterligov, *Les manuscrits*, *op. cit.*, p. 200.
  - 2 *Épîtres en vers français*, *op. cit.*, f<sup>o</sup> 1 r<sup>o</sup>, 11 r<sup>o</sup>, 20 r<sup>o</sup>, 40 r<sup>o</sup>, 51 r<sup>o</sup>, 58 r<sup>o</sup>, 69 r<sup>o</sup>, 81 r<sup>o</sup>, 96 r<sup>o</sup>, 100 r<sup>o</sup>, 117 v<sup>o</sup>-118 r<sup>o</sup>.
  - 3 Pour les arguments en faveur d'une commande de la reine, voir Voronova, Sterligov, *Les manuscrits*, *op. cit.*, p. 200 ; François Avril, Nicole Reynaud, *Les manuscrits à peintures en France 1440-1520*, Paris, Flammarion, 1993, p. 305 ; pour ceux sous-tendant l'hypothèse d'une commande du couple royal, voir Jennifer Britnell, « L'Épître héroïque à la cour de Louis XII et d'Anne de Bretagne : le manuscrit Fr. F.V.XIV.8 de Saint-Petersbourg », *L'Analisi linguistica et letteraria*, t. 8, fasc.1-2, 2000, p. 473-481 ; *id.*, *Le Roi très chrétien contre le pape. Écrits antipapaux en français sous le règne de Louis XII*, Paris, Classiques Garnier, 2011, p. 92-93 ; Cynthia J. Brown, *The Queen's Library. Image-Making at the Court of Anne of Brittany, 1477-1514*, Philadelphie-Oxford, University of Pennsylvania Press, 2010, p. 203.
  - 4 Voir Britnell, *Le Roi très chrétien contre le pape*, *op. cit.*, p. 91-92, 97, 101 ; Brown, *The Queen's Library*, *op. cit.*, p. 203 ; Jean Lemaire de Belges, *Épître du roy à Hector*, *op. cit.*, p. L-LII.
  - 5 À son propos, voir Publi Fausti Andrelini, *Amores sive Livia met een bio-bibliografie van de auteur*, éd. Godelieve Tournoy-Thoen, Bruxelles, Académie royale de Belgique, 1982. Sur le modèle des *Héroïdes* au début du XVI<sup>e</sup> siècle en France, voir Britnell, « L'Épître héroïque

qui poussa d'autres auteurs à user de ce thème<sup>1</sup>. L'on peut également penser que l'arrivée à la cour de France, en 1511, du rhétoricien bourguignon et, bientôt, historiographe de la reine, Jean Lemaire de Belges (1473-1524 ?)<sup>2</sup>, influença la conception du volume, non seulement parce que Lemaire y prit part, à raison d'une pièce, mais également parce que plusieurs épîtres s'inspirent de ses *Épîtres de l'Amant Vert* (1505), soit deux lettres composées également sur le modèle des *Héroïdes*. Que ce soit donc par le biais de Saint-Gelais, d'Andrelini ou de Lemaire de Belges, l'épître rimée, inspirée d'Ovide, est à la mode sous le règne de Louis XII. Enfin, avec six pièces à son actif – composées ou traduites –, le rhétoricien et historiographe royal Jean d'Auton joue lui aussi un rôle déterminant dans l'élaboration de l'ouvrage<sup>3</sup>. Auteur de plusieurs pièces en vers relatant les aventures italiennes de Louis XII et, surtout, d'imposantes *Chroniques* de ce même monarque, Auton impose également sa vision du genre épistolaire, plus éloignée des *Héroïdes*, mais mettant en scène, à la mode des rhétoriciens, des entités politiques personnifiées<sup>4</sup>.

On peut rassembler ces épîtres en trois groupes<sup>5</sup>.

Le premier contient les pièces une, cinq, six et sept du volume, lesquelles constituent un ensemble d'épîtres fictives entre Anne de Bretagne et Louis XII, à un moment où le roi est supposé se trouver en Italie. Une caractéristique commune à tous ces textes est qu'ils sont le fruit de la collaboration entre deux humanistes italiens et deux rhétoriciens, à savoir, Fausto Andrelini et un certain Macé de Villebresme<sup>6</sup>,

---

à la cour de Louis XII et d'Anne de Bretagne », *op. cit.*, p. 459-484 ; *id.*, *Le Roi très chrétien contre le pape*, *op. cit.*, p. 239-240.

1 Voir *ibid.*, p. 203.

2 Sur cet auteur, voir Pierre Jodogne, *Jean Lemaire de Belges écrivain franco-bourguignon*, Bruxelles, Académie royale de Belgique, 1971, p. 69-143. Sur l'influence de Lemaire dans le manuscrit, voir Britnell, *Le Roi très chrétien contre le pape*, *op. cit.*, p. 239-240.

3 Voir *ibid.*, p. 91-92.

4 Sur Jean d'Auton, voir Jonathan Dumont, « Ordre social et destin impérial dans les *Chroniques de Louis XII* de Jean d'Auton », *Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance*, t. 69, 2007, p. 589-613 (l'article renvoie à la bibliographie ad hoc).

5 Précisons que notre classification porte sur l'identité des destinataires et des destinataires des épîtres. J. Britnell, par exemple, a choisi une toute autre classification : pièces anti-pontificales, pièces neutres (Britnell, *Le Roi très chrétien contre le pape*, *op. cit.*, p. 67-83).

6 Sur ce personnage, auteur par ailleurs d'une *Épître de Clériande la romayne à Reginus, son concitoien* (éd. Georges Guiffrey, Paris, Claye, 1875), voir Christine de Buzon, Art. « Villebresme (Macé de) », *Dictionnaire des lettres françaises. Le XVI<sup>e</sup> siècle*, Georges Grente, Michel Simonin éd., Paris, Fayard, 2001, p. 1190.

valet de chambre du roi, pour les pièces une, cinq et sept, d'une part, Gian Francisco Suardo, humaniste originaire de Bergame<sup>1</sup>, et Jean d'Auton pour la pièce six, d'autre part. À la différence des autres épîtres de l'ouvrage, chacun de ces textes a d'abord été écrit en latin par l'un des deux humanistes, puis traduit par un rhétoricien. Le français occupe le centre de chaque feuillet et le latin est reporté dans les marges. La première de ces œuvres est un poème de 313 vers dû à Andrelini et Villebresme<sup>2</sup>. Le texte prend la forme d'une lettre écrite au roi par la reine ; elle s'y lamente sur le départ de son époux pour l'Italie afin de combattre les Vénitiens<sup>3</sup>. L'on possède deux éditions anciennes de ce texte, l'une de sa version latine, publiée à la demande d'Andrelini<sup>4</sup>, l'autre est une traduction française indépendante de Guillaume Créatin (1450-1525), autre rhétoricien actif dans l'entourage royal<sup>5</sup>, doublée, pour cette dernière, d'une édition récente. La deuxième pièce<sup>6</sup>, des mêmes Andrelini et Villebresme, comporte 431 vers. La reine y revient sur la nécessité pour le roi d'aller de nouveau combattre les Vénitiens en Italie<sup>7</sup>, de même qu'elle adresse des critiques, mais de façon voilée, au pape Jules II<sup>8</sup>. Il en existe une copie manuscrite et une édition moderne, édition de l'œuvre latine seulement<sup>9</sup>. Le texte suivant, fruit

- 1 Sur cet auteur, voir Art. « Gian Francisco Suardo », dans Mario Emilio Cosenza, *Biographical and Bibliographical Dictionary of the Italian Humanists and of the World of Classical Scholarship in Italy, 1300-1800*, t. IV, Boston, Hall, 1962, p. 3347.
- 2 Fausto Andrelini, Macé de Villebresme, *Épître en laquelle Anne tres vertueuse royne de France, duchesse de Bretagne, exhorte de son retour le trespuissant et invincible roy de France Loys douziesme, son mary, estant en Italie*, dans *Épîtres en vers françois*, *op. cit.*, f<sup>o</sup> 1 r<sup>o</sup>-9 v<sup>o</sup>.
- 3 Les événements qui inspirent ce texte correspondent à la campagne de Louis XII contre les Vénitiens, en 1509 (Bernard Quilliet, *Louis XII. Père du peuple*, Paris, Fayard, 1986, p. 386-393).
- 4 *Epistola in qua Anna gloriosissima Francorum regina exhortatur maritum ut expectatum in Galliam adventum maturet*, Paris, Josse Bade, [1509].
- 5 Guillaume Créatin, *Épître de Fauste Andrelin de Forli*, s. l. n. d. ; *id.*, *Œuvres poétiques*, éd. Kathleen Chesney, Paris, Firmin-Didot, 1932, p. 317-338.
- 6 Fausto Andrelini, Macé de Villebresme, *Épître en laquelle Anne tres vertueuse royne de France est courroucée que le trespuissant et invincible roy Loys douziesme son mary soit de rechief contraingct guerre mouvoir contre desloyaulx et rebelles Veniciens le louant de foy gardée et de continence dont il usa apres avoir obtenu victoire contre iceulx ennemys et l'exhortant a extirper la chouse publique vénicienne*, dans *Épîtres en vers françois*, *op. cit.*, f<sup>o</sup> 39 v<sup>o</sup>-50 v<sup>o</sup>.
- 7 Il semble que ce texte date de l'époque du siège de Padoue en juillet 1509 (Quilliet, *Louis XII*, *op. cit.*, p. 392-393).
- 8 Voir Britnell, *Le Roi très chrétien contre le pape*, *op. cit.*, p. 241-242.
- 9 Chantilly, Musée Condé (= MC), ms. 890, f<sup>o</sup> 1 r<sup>o</sup>-12 v<sup>o</sup> ; Godelieve Thournoy-Thoen, « Deux épîtres inédites de Fausto Andrelin et l'auteur du *Julius Exclusus* », *Humanistica Lovaniensia*, t. 8, 1969, p. 42-75.

de la collaboration entre Suardo et Auton<sup>1</sup>, long de 280 vers, comprend la réponse de Louis XII aux missives de son épouse<sup>2</sup>. L'on n'en connaît ni copie, ni édition. La dernière pièce de ce groupe, à nouveau de la plume du tandem Andrelini-Villebresme, compte 304 vers<sup>3</sup>. La reine y accuse ouvertement le pape de semer la discorde entre les princes et de s'opposer à son époux, le roi de France. Il y est également fait mention d'une union future des princes chrétiens contre le pape, allusion au concile de Pise-Milan que convoqua Louis XII pour déposer Jules II et qui s'ouvrit le 5 novembre 1511<sup>4</sup>. Une copie manuscrite du texte a été conservée<sup>5</sup>, tandis que les versions française et latine ont fait l'objet d'éditions scientifiques contemporaines<sup>6</sup>.

Le deuxième groupe d'œuvres rassemble uniquement des pièces de Jean d'Auton (textes deux, trois, quatre et onze). Leur point commun est la mise en scène d'institutions (les trois ordres structurant la société du temps et l'Église) personnifiées, lesquelles interpellent Louis XII. Les trois premières épîtres forment en fait un triptyque de 1 128 vers<sup>7</sup>. Clergé, noblesse et peuple s'y adressent à tour de rôle au monarque<sup>8</sup>. Ces trois œuvres, les plus anciennes du recueil (*ca* 1509), ont été insérées dans le volume par Auton afin de rivaliser avec Fausto Andrelini<sup>9</sup>. La

1 Gian Francisco Suardo, Jean d'Auton, *Épître en laquelle le trescrestien roy Loys XII<sup>e</sup> exhorte Anne la tresvertueuse roynne sa femme d'avoir agréable son allée en Italye pour du tout anéantyr les forces [des] susciteurs de guerre, les Véniciens*, dans *Épîtres en vers françois*, *op. cit.*, f° 51 r°-55 v°.

2 Voir Nicole Hochner, *Louis XII. Le dérèglement de l'image royale (1498-1515)*, Seyssel, Champ Vallon, 2006, p. 79-80, 257.

3 Fausto Andrelini, Macé de Villebresme, *Epistre en laquelle Anne tresvertueuse roynne de France ce complainct de l'ingratitude du pape Julius second envers son trespuissant et invincible mary Loys XII<sup>e</sup>*, dans *Épîtres en vers françois*, *op. cit.*, f° 58 r°-66 r°.

4 Voir Britnell, *Le Roi très chrétien contre le pape*, *op. cit.*, p. 101-102, 240-245.

5 Chantilly, MC, ms. 890, f° 13 r°-19 v°.

6 Pour le texte latin, voir Thournoy-Thoen, « Deux épîtres inédites de Fausto Andrelini et l'auteur du *Julius Exclusus* », *op. cit.* ; pour celui en français, voir Fausto Andrelini, Macé de Villebresme, *Épître en laquelle Anne tresvertueuse roynne de France ce complainct de l'ingratitude du pape Julius second envers son trespuissant et invincible mary Loys XII<sup>e</sup>, protecteur des honneurs et biens du saint siege apostolicque*, dans Britnell, *Le Roi très chrétien contre le pape*, *op. cit.*, p. 348-359.

7 Jean d'Auton, *Les Épîtres envoyées au Roy trescrestien Loys XII<sup>e</sup> dela les montz par les estatz de France, l'Église, noblesse et labeur*, dans *Épîtres en vers françois*, *op. cit.*, f° 10 r°-39 r°.

8 *Ibid.*, f° 12 r°-19 v°, 19 v°-30 v°, 30 v°-39 r°.

9 *Id.*, *Les Épîtres envoyées au roy tres chrestien dela les montz par les Estatz de France avec certaines ballades et rondeaulx sur le fait de la guerre de Venise*, Lyon, Claude de Troyes pour Noël Abraham, 1509. L'ajout de ces pièces au volume témoigne de la rivalité entre Auton et Andrelini (Britnell, *Le Roi très chrétien contre le pape*, *op. cit.*, p. 60, n. 7, 78-79).

dernière pièce<sup>1</sup>, reprend le modèle des trois autres textes, sauf que, ici, seule l'Église prend la parole et critique le pape Jules II<sup>2</sup>. Il n'existe ni copies, ni éditions anciennes de ce texte. J. Britnell en a récemment livré une édition scientifique<sup>3</sup>.

Le troisième groupe comprend les pièces huit, neuf et dix. Nous les avons rassemblées car toutes trois ont pour objet des échanges épistolaires entre Louis XII et des personnages mythologiques. Le premier texte est une œuvre de Jean d'Auton, longue de 576 vers<sup>4</sup> et datant d'août 1511. Hector de Troie y fustige la personne de Jules II, alors en lutte contre le roi de France, sur un ton comparable à celui utilisé dans beaucoup d'autres pièces du volume<sup>5</sup>. On connaît de nombreuses copies de ce texte<sup>6</sup>, mais pas d'édition ancienne. Comme édition scientifique, il faut utiliser le recueil d'Armstrong et Britnell publié en 2000<sup>7</sup>. Le second texte, comportant 568 vers, est daté de novembre 1511<sup>8</sup>. Œuvre de Jean Lemaire de Belges, il s'agit en fait d'une réponse de ce dernier au précédent texte d'Auton, toujours sur un ton volontairement critique à l'égard du souverain pontife. Plusieurs versions manuscrites et éditions anciennes de cette œuvre

- 
- 1 Jean d'Auton, *L'Épître elegiaque par l'Église millitante transmise au roy trescrestien Loys douziesme*, dans *Épîtres en vers françois*, *op. cit.*, f<sup>o</sup> 99 v<sup>o</sup>-117 v<sup>o</sup>.
  - 2 Britnell place ce texte entre février et avril 1512 (Britnell, *Le Roi très chrétien contre le pape*, *op. cit.*, p. 77, 97) car il y est question de la reprise de Brescia par l'armée française de Gaston de Foix (18 février), mais pas de la mort de ce dernier à la bataille de Ravenne, le 11 avril (Quilliet, *Louis XII*, *op. cit.*, p. 409-413).
  - 3 Voir Jean d'Auton, *Épître élégiaque par l'Église millitante*, dans Britnell, *Le Roi très chrétien contre le pape*, *op. cit.*, p. 321-336.
  - 4 *Id.*, *Épître faite et composée aux Champs Élisées par le preux Hector de Troye la grand, transmise au trescrestien Roy Loys douziesme de ce nom*, dans *Épîtres en vers françois*, *op. cit.*, f<sup>o</sup> 66 v<sup>o</sup>-81 r<sup>o</sup>.
  - 5 Le texte date du siège de Bologne (août 1511) par l'armée de la sainte ligue opposée à la France (Britnell, *Le Roi très chrétien contre le pape*, *op. cit.*, p. 91).
  - 6 Genève, Bibliothèque de Genève, ms. 179, f<sup>o</sup> 2 v<sup>o</sup>-14 v<sup>o</sup>; Paris, BnF, ms. fr. 1952, f<sup>o</sup> 1 r<sup>o</sup>-15 r<sup>o</sup>; Paris, BnF, ms. Rothschild 2819, f<sup>o</sup> 1 r<sup>o</sup>-14 v<sup>o</sup>; Vienne, Österreichische Nationalbibliothek (= ÖNB), Cod. 2579, f<sup>o</sup> 86 v<sup>o</sup>-99 r<sup>o</sup>. Le manuscrit source est celui de Genève. Le texte de Saint-Pétersbourg est une copie remaniée.
  - 7 Jean d'Auton, *Épître faite et composée aux Champs Élisées par le preux Hector de Troye la grant, transmise au trescrestien Roy Loys douziesme de ce nom*, dans Jean Lemaire de Belges, *Épître du roy à Hector*, *op. cit.*, p. 77-98. Sur la structure codicologique de ce texte, voir Britnell, *Le Roi très chrétien contre le pape*, *op. cit.*, p. 91-93; Jean Lemaire de Belges, *Épître du roy à Hector*, *op. cit.*, p. XLIV-LXXXVI.
  - 8 Jean Lemaire de Belges, *L'Épître du Roy trescrestien Loys douziesme a Hector de Troye chef des neuf preux*, dans *Épîtres en vers françois*, *op. cit.*, f<sup>o</sup> 81 v<sup>o</sup>-95 r<sup>o</sup>. Sur la date de sa composition, voir *id.*, *Épître du roy à Hector*, *op. cit.*, p. VII.

sont connues<sup>1</sup>. Pour une édition moderne, on se référera au volume d'Armstrong et Britnell déjà évoqué<sup>2</sup>. La dernière pièce<sup>3</sup>, œuvre d'un quasi-inconnu du nom de Mailly<sup>4</sup>, n'est pas liée au deux précédentes. En 102 vers, le dieu Mars s'y adresse au roi Louis XII pour louer ses qualités guerrières. On ne connaît ni copie, ni édition d'aucune sorte de ce texte.

En synthèse, que nous apprennent toutes ces épîtres sur le plan littéraire ? On constate, tout d'abord, que ces textes mettent en exergue le goût de l'époque pour l'imitation des modèles antiques, ici les *Héroïdes* d'Ovide ; de près ou de loin, tous reprennent ce modèle. L'on observe également une sorte de rivalité entre Français et Italiens. Au premier texte de Fausto Andrelini, qui met en scène la reine de France, répondent trois autres pièces. Toutes sont, à l'origine, en latin, mais ont été immédiatement traduites et c'est d'ailleurs cette traduction qui est à l'honneur dans le manuscrit, le latin étant confiné dans les marges. Les binômes poètes-traducteurs (Andrelini-Villebresme, Suardo-Auton) révèlent la rivalité entre des personnes et des « écoles » littéraires différentes dont nos auteurs (Andrelini, Auton, Lemaire et Suardo, essentiellement) se réclament. Ceci nous permet de réaliser que, sous le règne de Louis XII et contrairement à ce que l'on pourrait penser, les Français ne sont pas subjugués par le style des Italiens et ils le font savoir. Voici l'une des raisons qui expliquent que le manuscrit de Saint-Petersbourg donne plutôt la primeur à la tradition française des rhétoriciens – la relative ignorance du latin par le roi et la reine en étant certainement une seconde. Autre caractéristique de ce volume, essentiellement présente dans le dernier groupe de textes : l'utilisation de références mythologiques, à commencer par les destinataires

- 
- 1 Il existe deux copies manuscrites : Vienne, ÖNB, Cod. 2579, f° 99 r°-111 r° ; Glasgow, Hunterian Museum and Art Gallery, ms. Hunter 12 (S. 2. 2.), f° 3 r°-12 v°. Les éditions anciennes sont, quant à elles, plus nombreuses. Nous ne mentionnons ici que les deux seules publiées sous le règne de Louis XII (toutes les deux à Paris, chez Geoffroy de Marnef, en 1513). Pour les autres, voir Jean Lemaire de Belges, *Épître du roy à Hector*, *op. cit.*, p. LXV-LXXXIV. Sur la pièce en général, voir *ibid.*, p. XLIV-LXXXVI ; Britnell, *Le Roi très chrétien contre le pape*, *op. cit.*, p. 94-95, 246-251, 264-266.
  - 2 Jean Lemaire de Belges, *L'Épître du roy trescrestien Loys douziesme a Hector de Troye chef des neuf preux*, dans *id.*, *Épître du roy à Hector*, *op. cit.*, p. 31-50.
  - 3 [Antoine ?] de Mailly, *L'Épître du dieu Mars au trescrestien roy Loys XII*, dans *Épîtres en vers françois*, *op. cit.*, f° 95 v°-99 r°.
  - 4 Il s'agirait d'Antoine de Mailly († 1519), époux de Jacqueline d'Astarac, une des dames d'honneur de la reine (Britnell, *Le Roi très chrétien contre le pape*, *op. cit.*, p. 256, n. 1).

des épîtres, en l'espèce le dieu Mars et Hector de Troie. La référence à la figure martienne n'a rien de neuf dans la littérature curiale de ce début de XVI<sup>e</sup> siècle, tout particulièrement sous le règne de Louis XII. Il constitue en effet un motif littéraire prompt à présenter le roi en souverain-guerrier, ce à quoi ledit Mailly s'essaie, comme nous l'avons vu, dans son épître<sup>1</sup>. Quant au personnage d'Hector de Troie, il est extrêmement intéressant car il révèle toute l'importance du mythe troyen dans la littérature française de l'époque. On le sait, selon une tradition qui remonte aux temps mérovingiens, après la chute de Troie, un groupe de Troyens s'établit sur le Danube. De là, leurs descendants s'installèrent sur les bords du Rhin avant d'envahir la Gaule et de fonder le royaume de France. Aux yeux des auteurs de la cour de France, Hector de Troie serait l'ancêtre des rois de France et des Français, et ses vertus ont investi ses lointains descendants<sup>2</sup>. Il n'est donc pas étonnant, au vu de sa popularité, de retrouver ce thème dans le manuscrit de Saint-Pétersbourg. Une dernière remarque, à propos du deuxième groupe de textes, celui au sein duquel des institutions prennent la parole : la personnification de concepts ou d'institutions est très courante dans la littérature associée à l'école des rhétoriciens. Il est donc tout naturel qu'Auton recoure à ce procédé, qui plus est alors qu'il est question de pensée politique, la personnification d'institutions permettant de prendre une certaine distance par rapport à son sujet tout en conférant plus d'autorité à ses réflexions.

Le manuscrit de Saint-Pétersbourg concentre plusieurs motifs littéraires majeurs du début de XVI<sup>e</sup> siècle en France, tout comme il met en exergue les rivalités entre les auteurs curiaux. Mais les épîtres que nous avons présentées sont également le support de réflexions socio-politiques originales et d'une véritable propagande, car, pour vaincre sur les champs de bataille italiens, Louis XII a besoin d'armes, certes, mais il lui faut aussi convaincre son entourage direct de l'utilité de tels conflits. Caisse de résonance d'une atmosphère littéraire, le manuscrit de Saint-Pétersbourg est aussi le reflet des idées politiques propres à la cour de France.

1 Voir Hochner, *Louis XII, op. cit.*, p. 96-100.

2 Sur l'importance de cette légende à la Renaissance, voir André Bossuat, « Les origines troyennes : leur rôle dans la littérature historique au XV<sup>e</sup> siècle », *Annales de Normandie*, t. 8, 1958, p. 187-197 ; Philippe Desan, *Penser l'histoire de la Renaissance*, Caen, Paradigme, 1993, p. 42 s. ; Claude-Gilbert Dubois, *Celtes et Gaulois au XVI<sup>e</sup> siècle. Le développement littéraire d'un mythe nationaliste*, Paris, Vrin, 1972, p. 31-39.

## POLITIQUE ET PROPAGANDE

Nous ne sommes pas les premiers à étudier le manuscrit de Saint-Pétersbourg sous l'angle de la pensée politique. En 2006, dans un ouvrage devenu une référence en la matière, N. Hochner examinait déjà certains de ces textes afin de mieux comprendre l'image du roi Louis XII, la propagande anti-pontificale des années 1510-1513 ainsi que la personnalité politique d'Anne de Bretagne<sup>1</sup>. Ce dernier thème a été investigué en profondeur, notamment grâce au recueil de Saint-Pétersbourg, par C. Brown<sup>2</sup>. Enfin, dans son très récent ouvrage, paru en 2011, J. Britnell revient sur la propagande anti-pontificale, qui abonde dans le manuscrit, et la décortique<sup>3</sup>. Compte tenu de ces précédents, il convient d'aborder d'autres thématiques, ce qui, nous allons le voir, n'est pas difficile tant le recueil fourmille en matières politiques de toute sorte. Nous mettrons plus particulièrement en lumière trois pans de la pensée politique du temps qui traversent le manuscrit : l'image d'un royaume de France idyllique, celle d'une Italie française ou Franco-Italia et, enfin, une pensée sociale revisitée, celle des trois ordres de la société féodale. Commençons par le premier thème.

## UN ROYAUME IDYLLIQUE

Dans les *Épistres envoyées au Roy treschrestien dela les montz par les estatz de France*, Jean d'Auton fait de la France un verger<sup>4</sup>. La représentation du verger ou du jardin de France est très répandue et, en la matière, Auton se fonde parfaitement dans les idées de son temps<sup>5</sup>. Outre le fait que cette image permet de définir le royaume comme une entité politique homogène, elle le consacre comme une région du monde au climat clément, propice à favoriser une terre riche et prospère. Auton affectionne ce thème car il l'utilise également dans son *Épître faicte et composée aux Champs Élisées par*

1 Voir Hochner, *Louis XII*, *op. cit.*, p. 79-80, 160-167, 172, 257.

2 Voir Brown, *The Queen's Library*, *op. cit.*, p. 204.

3 Voir Britnell, *Le Roi très chrétien contre le pape*, *op. cit.*, p. 117-136.

4 Jean d'Auton, *Les Épistres envoyées au Roy*, *op. cit.*, f° 14 r°.

5 Sur ce thème, voir Colette Beaune, *Naissance de la nation France*, Paris, Gallimard-NRF, 1985, p. 318-322.

le preux Hector de Troye, lorsqu'il évoque les *champs floriz* et la terre *féconde de France*<sup>1</sup>. Cependant, et Auton y insiste, la fertilité de la terre de France n'est pas que matérielle : Dieu a désigné le royaume pour y planter l'*arbre saint de la croix* et en faire un lieu plus béni que les autres, autrement dit, élu. L'image d'une terre de France élue de Dieu fut très présente dans la pensée politique des Capétiens puis des Valois. Elle permet de rehausser le prestige du royaume et, partant, de renforcer la légitimité de ses monarques et du système politique qu'ils incarnent<sup>2</sup>. À l'époque des Premières Guerres d'Italie, l'image d'une France élue de Dieu sert, plus que jamais, la cause royale. On retrouve ce thème dans la deuxième épître de Fausto Andrelini et Macé de Villebresme alors qu'il est question de la campagne militaire de Louis XII contre les Vénitiens, en 1509. Le souverain est présenté comme le héros de la bataille et est comparé à celui de la Bible, Josué, tandis que son dessein, qui est de s'emparer des terres vénitiennes, se trouve mis en parallèle avec la conquête du pays de Canaan par les Hébreux<sup>3</sup>. Ainsi, les auteurs suggèrent que, à l'image de celles du personnage biblique, les actions de Louis XII, souverain d'un royaume élu, tout comme celui fondé par Josué, sont bénies par Dieu.

Une autre caractéristique intrinsèque au royaume de France, bien illustrée par le manuscrit de Saint-Pétersbourg, est l'amour. Cette notion, on s'en doute, apparaît dans les épîtres échangées par Anne de Bretagne et Louis XII. Dans la première d'entre elles, Anne a le *cœur marry* en raison de l'absence de son *loyal mary* parti en *estrangere voye*. C'est pourquoi elle lui transmet sa lettre de *loyalle amante*<sup>4</sup>. Andrelini et Villebresme n'hésitent d'ailleurs pas à la comparer à Pénélope, l'épouse du héros grec Ulysse<sup>5</sup>, un modèle d'amour et de loyauté conjugaux. Le cœur de la reine s'emplit également de crainte s'imaginant qu'à son époux *quelque malheur advint* et pensant *fors aulx extresmes dangiers* | *Que peut*

1 Jean d'Auton, *Épître faite et composée aux Champs Élisées*, *op. cit.*, p. 80, v. 12.

2 L'idée s'enracine dans la conscience nationale française qui émerge aux confins du Moyen Âge et de la Renaissance. À ce propos, voir entre autres Myriam Yardeni, « La notion de peuple élu dans le patriotisme français du XVI<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle », dans *id.*, *Enquêtes sur l'identité de la Nation France de la Renaissance aux Lumières*, Seyssel, Champ Vallon, 2004, p. 112-125 ; Thierry Lassabatère, *La Cité des Hommes. Eustache Deschamps, expression poétique et vision politique*, Paris, Champion, 2011, p. 112-114, 310-314.

3 Fausto Andrelini, Macé de Villebresme, *Épître en laquelle Anne tres vertueuse royne de France est courroucée*, *op. cit.*, f<sup>o</sup> 44 r<sup>o</sup>.

4 *Id.*, *Épître en laquelle Anne tres vertueuse royne de France*, *op. cit.*, f<sup>o</sup> 2 r<sup>o</sup>.

5 *Ibid.*, f<sup>o</sup> 2 r<sup>o</sup>-v<sup>o</sup>.

*avoir en pays estrangers*<sup>1</sup>. Dans l'épître de Suardo et Auton, Louis XII lui rend bien entendu son affection et tente de la reconforter<sup>2</sup>. Toutefois, les sentiments du couple royal, davantage suggérés que réellement exprimés, permettent surtout de mettre en exergue un autre amour, celui que le peuple de France éprouve pour le roi et son épouse. Andrelini et Villebresme le montrent très clairement. En effet, après avoir décrit les sentiments d'Anne de Bretagne pour son royal époux, ils insistent sur l'émoi qui s'empare des Français en l'absence de leur monarque<sup>3</sup>. De plus, cet amour inconditionnel engendre un autre sentiment, également partagé par la reine : la peine d'être séparée du souverain, peine qui s'évanouira fatalement à son retour. Survendra alors la joie. Anne de Bretagne promet qu'à ce moment elle couvrira son époux de *tant de baisers et accollemens*, alors que la France entière sera *toute esjouye* en le voyant en victoire assouvy<sup>4</sup>. Amour et ses corolaires, peine et joie, sont donc partagés par le roi, la reine et leur peuple. Et les seconds de s'unir au sein d'une même communauté de sentiments, les premiers de définir le royaume de France comme un lieu où l'amour est omniprésent. Aussi bien l'image d'un pays uni dans un même amour pour le couple royal contribue à renforcer la stabilité du régime monarchique. Le gouvernement de Louis XII se trouve en effet ainsi implicitement reconnu par le peuple. Car, dans la pensée politique médiévale, le bon monarque ne peut être qu'aimé par ses sujets<sup>5</sup>. S'il en était autrement, il ne serait qu'un tyran et son régime perdrait toute légitimité.

Le portrait d'une France idyllique brossé ici reste certes incomplet. Devrait normalement y être ajoutée, par exemple, l'image d'un royaume où règne la justice et dans lequel les libertés de tous sont respectées<sup>6</sup>.

1 *Ibid.*, f° 3 v°.

2 Gian Francisco Suardo, Jean d'Auton, *Épître en laquelle le trescrestien roy Loys XII<sup>e</sup>*, *op. cit.*, f° 55 v°.

3 Fausto Andrelini, Macé de Villebresme, *Épître en laquelle Anne tres vertueuse royne de France*, *op. cit.*, f° 2 v°.

4 *Ibid.*, f° 9 r°.

5 Sur l'amour dans la pensée politique française à la fin du Moyen Âge, voir Jacques Krynen, *Idéal du prince et pouvoir royal en France à la fin du Moyen Âge (1380-1440). Étude de la littérature politique du temps*, Paris, Picard, 1981, p. 119-123 ; Josiane Barbier, Monique Cottret, Lydwine Scordia, « Introduction », *Amour et désamour du prince du haut Moyen Âge à la Révolution française*, éd. *id.*, Paris, Kimé, 2011, p. 7-13.

6 Pour un examen des autres thématiques constitutives de ce portrait de la France, voir Jonathan Dumont, Lilia florent. *L'imaginaire politique et social à la cour de France durant les Premières Guerres d'Italie (1494-1525)*, Paris, Champion, 2013, p. 53-103.

Mais il n'en demeure pas moins que le manuscrit de Saint-Pétersbourg véhicule quelques-unes des images constitutives d'une représentation parfaite du royaume : un pays élu de Dieu, une région fertile sur laquelle l'amour règne. Gardons-nous pourtant de croire que ce portrait de la France existe pour lui seul. Il constitue en fait un socle sur lequel les auteurs de la cour bâtissent une idéologie politique liée aux Guerres d'Italie : la Franco-Italia.

#### LA FRANCO-ITALIA

À mesure où les Guerres d'Italie concentrent l'attention des rois de France Charles VIII, Louis XII et François I<sup>er</sup>, émerge, dans les sources, une pensée de l'assimilation de l'Italie par la France : la Franco-Italia. Cette idéologie politique apparaît pour une bonne part dans les textes écrits par des auteurs qui gravitent autour de la cour de France. Façonné par certaines des personnalités littéraires les plus marquantes des règnes de Louis XII, les Fausto Andrelini, Jean Auton et autres Jean Lemaire de Belges, le recueil de Saint-Pétersbourg ne pouvait manquer de participer de ce mouvement de construction idéologique.

En premier lieu, les textes du manuscrit présentent diverses justifications de la présence française en Italie. Pour Jean Lemaire de Belges, par exemple, les guerres menées par la France en Italie sont légitimes parce que Dieu le veut. Dans son *Épître du Roy trescrestien Lojs douziesme a Hector de Troye*, le récit de la bataille d'Agnadel (14 mai 1509), menée contre les Vénitiens et à laquelle Louis XII a participé, comprend un miracle : l'Esprit saint descend sur le champ de bataille<sup>1</sup>. Une colombe vole un temps au-dessus de l'armée puis se met à décrire des cercles autour du roi avant de se poser sur sa tête<sup>2</sup>. Aucun doute ne subsiste : la victoire royale a été souhaitée par Dieu et l'accroissement des possessions françaises en Italie fait partie de ses desseins. S'appuyant sur cette idée, plusieurs auteurs estiment alors que les menées italiennes des souverains français poursuivent un but autrement supérieur. Jean Lemaire de Belges précise encore que la conquête de l'Italie n'est en fait que la première étape d'une croisade contre les Turcs<sup>3</sup>. Dans l'*Épître faite et composée aux*

1 Jean Lemaire de Belges, *L'Épître du roy trescrestien*, *op. cit.*, p. 39, v. 247-250.

2 *Ibid.*, p. 40-41, v. 279-284.

3 *Ibid.*, p. 35-36, v. 111-136.

*Champs Élisées*, Jean d'Auton avance, pour sa part, que la domination française en Italie prépare l'acquisition d'un titre impérial par le roi de France, lequel consacrerait sa domination universelle<sup>1</sup>. Dans l'*Épître en laquelle le trescrestien roy Loys XII<sup>e</sup> exhorte Anne la tresvertueuse royne sa femme*, le même Auton, accompagné de Suardo, ajoute que l'avènement d'une Italie française précède l'union de l'ensemble de la chrétienté<sup>2</sup>.

À ces justifications pour le moins éthérées s'en ajoutent d'autres, bien plus ancrées dans la réalité politique. Afin de discréditer leurs concurrents dans la Péninsule italienne et d'ajouter à leur démonstration un nouvel argument justifiant leur arrivée en Italie, les Français décrivent leurs ennemis comme des tyrans martyrisant une Italie sans défense<sup>3</sup>. Dans le contexte de la rédaction des pièces du recueil de Saint-Petersbourg – et bien que le pape puisse leur être substitué<sup>4</sup> –, l'ennemi ne peut être que les Vénitiens contre lesquels Louis XII mène campagne en 1509. Jean d'Auton évoque *tous les pays que jadis usurperent / En Ytalie, et par force occuperent*<sup>5</sup> et, plus tard, avec Suardo, dépeint la Sérénissime comme *une rebelle qui prend les armes pour destruyre et enflamer / Voyre et soumettre au joug de servitude les pays du roi*<sup>6</sup>. Lemaire de Belges s'en prend également à la république maritime, l'accusant d'usurper les terres d'autrui et de s'allier aux Turcs ainsi qu'aux Grecs afin de s'enrichir<sup>7</sup>. Ainsi que le suggèrent Suardo et Auton, Louis XII se trouve dès lors presque contraint à se rendre en Italie pour protéger ses peuples contre les tyrans vénitiens<sup>8</sup>.

Une fois les raisons d'entrer en guerre dans la Péninsule énoncées, les auteurs expliquent en quoi le gouvernement des Français en Italie

1 Jean d'Auton, *Épître faicte et composée aux Champs Élisées*, *op. cit.*, p. 96, v. 521-524.

2 Gian Francisco Suardo, Jean d'Auton, *Épître en laquelle le trescrestien roy Loys XII<sup>e</sup>*, *op. cit.*, f° 56 v°. Sur l'utilisation de ces trois thèmes (Dieu, la croisade, l'Empire) dans la pensée politique française des Premières Guerres d'Italie, voir Dumont, Lilia florent, *op. cit.*, p. 259-271.

3 Voir *ibid.*, p. 291-321.

4 À titre d'exemple, on examinera le sort que lui réserve Jean Lemaire de Belges, *L'Épître du roy trescrestien*, *op. cit.*, p. 42-44, v. 328-388. L'image du pape au sein de ces textes ayant été abordée par Britnell dans son récent ouvrage, nous ne croyons pas nécessaire d'y revenir.

5 Jean d'Auton, *Les Épistres envoyées au Roy*, *op. cit.*, f° 35 r°.

6 Gian Francisco Suardo, Jean d'Auton, *Épître en laquelle le trescrestien roy Loys XII<sup>e</sup>*, *op. cit.*, f° 52 v°.

7 Jean Lemaire de Belges, *L'Épître du roy trescrestien*, *op. cit.*, p. 37, v. 186-192.

8 Gian Francisco Suardo, Jean d'Auton, *Épître en laquelle le trescrestien roy Loys XII<sup>e</sup>*, *op. cit.*, f° 54 r°.

est meilleur que tout autre. Gian Francisco Suardo et Jean d'Auton n'en font pas mystère : dès que la victoire contre les ennemis du roi aura été obtenue, l'Italie *en paix sera heureuse entretenue*<sup>1</sup>. À cette *pax franciae*, Auton ajoute que les victoires de Louis XII en Italie visent à assurer le *salut de la chose publique*<sup>2</sup>, autrement dit à conserver l'intégrité des États d'Italie, dans le cas présent du duché de Milan. L'argument est de taille lorsque l'on connaît l'attachement des villes italiennes à leurs particularités institutionnelles. À cette idée s'ajoute celle selon laquelle le roi restaurera la liberté de l'Italie<sup>3</sup>.

Autre thématique forte : les Français et leur souverain viennent en Italie pour faire appliquer la justice sur une terre qui l'ignore totalement. Pour Auton, Louis XII est *celuy la qui au fait de justice / Preste la main et maintient la pollice*<sup>4</sup>, la justice étant ici associée à la police, c'est-à-dire à l'ordre et à la puissance coercitive, qui permet de faire respecter la première. Quant à Andrelini et Villebresme, ils insistent plutôt sur le fait que le roi respecte le droit et tient ses promesses – celles-ci ayant une valeur juridique – lorsqu'il s'agit de répartir entre les vainqueurs les fruits de la campagne menée contre les Vénitiens. Les terres anciennement prises par Venise – notamment Bergame, Brescia et Crémone – au duché de Milan sont qualifiées de *droit domayne*<sup>5</sup>. Il est donc légitime qu'elles retournent au Milanais.

L'excellent régime politique ainsi instauré en Italie doit permettre aux Français et aux Italiens d'apprendre à vivre ensemble et de servir leur maître, le roi de France et duc de Milan Louis XII. Cette idée, fondement même de la Franco-Italia, est pleinement mise en lumière chez Andrelini et Villebresme lorsqu'ils annoncent au souverain que, lors de la bataille d'Agnadel, *seront contre tes Milannoys / Prestz tous les jours a porter le barnoys*<sup>6</sup>. Ici, ces derniers sont des protagonistes du combat, aux côtés des Français, et forment, en quelque sorte, une nouvelle

1 *Ibid.*, f° 57 r°.

2 Jean d'Auton, *Les Épistres envoyées au Roy*, *op. cit.*, f° 18 r°.

3 Gian Francisco Suardo, Jean d'Auton, *Épistre en laquelle le trescrestien roy Loys XII<sup>e</sup>*, *op. cit.*, f° 53 r°-v°.

4 Jean d'Auton, *Les Épistres envoyées au Roy*, *op. cit.*, f° 19 r°.

5 Fausto Andrelini, Macé de Villebresme, *Épistre en laquelle Anne tres vertueuse royne de France est courroucée*, *op. cit.*, f° 45bis r°.

6 *Ibid.*, f° 49 r°.

nation – à l’instar des Picards, des Gascons et des Bretons – au sein de la mosaïque France.

Dépeinte ici à grand trait, la Franco-Italia se veut, *in fine*, une terre en tout point identique à celle de France, nantie des mêmes qualités que sa grande sœur, bénéficiant, comme elle, d’un régime politique on ne peut plus excellent<sup>1</sup>.

Mais, le manuscrit de Saint-Pétersbourg se veut aussi le vecteur d’une autre pensée politique, d’une réflexion sur l’ordre social, sur les trois ordres du féodalisme.

#### LES TROIS ORDRES

Dans la pensée politique médiévale, l’idéologie ternaire – c’est-à-dire une hiérarchisation de la société chrétienne en trois catégories fonctionnelles – le clergé qui prie, la noblesse qui combat et le peuple qui travaille – constitue une clé interprétative permettant aux hommes de comprendre la réalité sociale dans laquelle ils se meuvent. Plongeant ses racines dans une tradition carolingienne<sup>2</sup>, ce schéma de pensée connaît à l’époque des Premières Guerres d’Italie des mutations sans précédent. Face à une démultiplication des catégories sociales, entamée dès les XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècles, l’homogénéité du système ternaire se fissure<sup>3</sup>. C’est à cette réalité, celle d’un univers social en pleine évolution, que les textes du manuscrit de Saint-Pétersbourg nous introduisent<sup>4</sup>.

Certes, de prime abord, le manuscrit contient bon nombre de réflexions plutôt conservatrices, les auteurs continuant à camper les trois ordres dans leurs missions premières. Dans ses *Épîtres envoyées au Roy treschrestien Loys XII<sup>e</sup> dela les montz par les estatz de France*, Jean d’Auton décrit une Église universelle, supra-nationale, qui définit les missions de tous ses

1 Précisions tout de même que le tableau idyllique de l’Italie française qui est dressé n’est pas sans tache. En effet, même dans les épîtres du manuscrit de Saint-Pétersbourg, l’on découvre des passages qui montrent tantôt que l’Italie n’est pas toujours sûre pour les Français (Jean d’Auton, *Les Épîtres envoyées au Roy*, *op. cit.*, f<sup>o</sup> 18 r<sup>o</sup>-v<sup>o</sup>), tantôt qu’elle est peuplée de gens qui demeurent, malgré les efforts d’intégration, des étrangers (*ibid.*, f<sup>o</sup> 37 r<sup>o</sup>-v<sup>o</sup> ; Fausto Andrelini, Macé de Villebresme, *Épître en laquelle Anne tres vertueuse royne de France est courroucée*, *op. cit.*, f<sup>o</sup> 48 r<sup>o</sup>).

2 Voir Georges Duby, *Les trois ordres ou l’imaginaire du féodalisme*, Paris, Gallimard-NRF, 1978, p. 105-140.

3 Cette réalité a été décrite, de manière générale, par Ottavia Niccoli, *I sacerdoti, i guerrieri, i contadini. Storia di un’immagine della società*, Turin, Einaudi, 1979, p. 30-53.

4 Sur les trois ordres durant les Guerres d’Italie, voir Dumont, Lilia florent, *op. cit.*, p. 169-249.

ministres<sup>1</sup>. Prier, répandre la foi, enseigner au peuple, voilà les tâches fondamentales du clergé. Dans le cadre de la crise conciliaire des années 1510-1513 et de la querelle entre Jules II et Louis XII, Auton précise que les hommes d'Église doivent se cantonner à ces missions et surtout qu'ils ne doivent pas prendre les armes à l'instar du pape Jules II, *lequel voulut porter en lieu de chappe / Le barnois blanc*<sup>2</sup>. Cette idée est d'ailleurs renforcée par l'iconographie du recueil, en l'occurrence sa dernière miniature, celle qui accompagne l'*Épître élégiaque par l'Église millitante* de Jean d'Auton<sup>3</sup>. Le personnage féminin campant Église y est assis sur un trône, dans une alcôve supportée par quatre colonnes. Celle de gauche, à l'avant-plan, est soutenue par Charité, tandis que celle de droite s'effondre, brisée par *Dissolucion*. Aux côtés de Charité, on aperçoit un prince, revêtu d'un harnois complet et d'un heaume. Il tient une épée et dirige son regard vers *Dissolucion*. Ce prince représente la noblesse et la puissance militaire qu'elle incarne et qu'elle met au service d'Église afin de défendre Charité et sa colonne. En aucune manière, sur la miniature, Église ne se défend seule. Les armes demeurent l'apanage du deuxième ordre.

À propos de la noblesse, justement, le recueil se fait également l'écho de ses attributions traditionnelles. Jean Lemaire de Belges précise, par exemple, que lors de la création du monde Dieu a conféré aux princes – autrement dit au deuxième ordre, au sens classique du terme – le droit de régner sur les autres hommes<sup>4</sup>. Auton ajoute à ce portrait la traditionnelle fonction militaire<sup>5</sup>.

Les missions traditionnelles du peuple sont également rappelées. Suardo et Auton montrent, par exemple, le *povre labour*, toujours *subject a la main du robeur*, à telle enseigne que *ses charues sont tout a l'envers roullées par les rues*<sup>6</sup>. Les *charues* rappellent ainsi les travaux agricoles auxquels le peuple est astreint ; l'adjectif *povre* renvoie par ailleurs au traditionnel

1 Jean d'Auton, *Les Épistres envoyées au Roy*, op. cit., f° 12 v°.

2 *Id.*, *Épître faite et composée aux Champs Élisées*, op. cit., p. 95, v. 482-483. On retrouve des propos semblables dans *id.*, *L'Épître élégiaque par l'Église millitante*, op. cit., p. 332, v. 377-384.

3 Jean d'Auton, *L'Épître elegiaque par l'Église millitante transmise au roy trescrestien Loys douziesme*, op. cit., f° 100 v°. Voir Britnell, *Le Roi très chrétien contre le pape*, op. cit., p. 398.

4 Jean Lemaire de Belges, *L'Épître du roy trescrestien*, op. cit., p. 41-42, v. 306-314.

5 Jean d'Auton, *Les Épistres envoyées au Roy*, op. cit., f° 21 r°-v°.

6 Gian Francisco Suardo, Jean d'Auton, *Épître en laquelle le trescrestien roy Loys XII<sup>e</sup>*, op. cit., f° 56 v°.

dénuement de la classe laborieuse dans l'imaginaire médiéval ; l'allusion au *robeur* suggère que le peuple ne peut se défendre seul, mais qu'il doit compter sur le deuxième ordre. Bien que comportant des idées similaires<sup>1</sup>, une bonne part de l'intérêt de l'*Épistres envoyées au Roy treschrestien dela les montz par les estatz de France* de Jean d'Auton tient à une miniature des plus intéressantes<sup>2</sup>. L'on y découvre un village dont la place centrale est jonchée de charrette et traversée par toute une ménagerie. Apparaissent, à l'arrière-plan, une jeune bergère et un garçon portant du bois, tandis que, devant eux, une femme tond un mouton. À l'avant-plan se tiennent, à gauche, un jeune garçon, vêtu de guenilles et marchant pieds-nus, à droite, un homme vêtu tout aussi chichement, muni d'une bêche, une serpe à la ceinture. Une inscription en lettre d'or au-dessus de sa tête l'identifie à Labeur. Il dicte une lettre que l'enfant recopie. Sont ainsi représentés les travaux des champs (symbolisés par la bêche et la serpe) et l'élevage (les divers animaux) ainsi que la pauvreté du peuple (les vêtements).

La description conventionnelle des trois ordres à laquelle nous venons de nous livrer ne résiste cependant pas à une deuxième lecture des pièces du manuscrit. En effet, à côté des images traditionnelles, émergent rapidement des représentations qui actualisent, en quelque sorte, le système ternaire.

Le contexte de la crise conciliaire incite les auteurs à réfléchir sur le statut de l'Église et de ses ministres. Dans leur dernier texte, l'*Épistre en laquelle Anne tres vertueuse royne de France ce complainct de l'ingratitude du pape Julius second*, Andrelini et Villebresme présentent à la fois un souverain pontife qui s'attribue les fonctions militaires de la noblesse en portant lui-même la guerre parmi les chrétiens<sup>3</sup> et un deuxième ordre qui, par le biais du concile de Pise instauré par Louis XII, s'immisce au sein des affaires de l'Église afin de *justement remectre / L'Église en paix et tout vice demectre*<sup>4</sup>. Jean d'Auton abonde également dans ce sens, faisant dire à l'Église que, lors des conciles, elle a souvent été *frustrée et mise hors de [sa] liberté, / Voire achaptée et vendue au traicté*<sup>5</sup>. Elle supplie

1 Jean d'Auton, *Les Épistres envoyées au Roy*, op. cit., f° 21 r°, 32 r°.

2 *Ibid.*, f° 31 v°. Voir Voronova, Sterligov, *Les manuscrits*, op. cit., p. 202.

3 Fausto Andrelini, Macé de Villebresme, *Épistre en laquelle Anne tresvertueuse royne de France ce complainct*, op. cit., p. 356, v. 249-254.

4 *Ibid.*, p. 357-358, v. 295-296.

5 Jean d'Auton, *L'Épistre élégiaque par l'Église millitante*, op. cit., p. 334, v. 467-468.

alors Louis XII de lui restituer son *estat, franchise et liberté*<sup>1</sup>. Tous ces auteurs rétrogradent l'ordre ecclésiastique à la deuxième position de la hiérarchie ternaire en faisant du roi et de la noblesse les responsables du destin de l'Église. La régression de l'ordre ecclésiastique et l'usurpation de ses prérogatives se poursuivent avec l'attribution de sa fonction première, prier, à d'autres personnages. Andrelini et Villebresme font, par exemple, de la reine Anne de Bretagne celle qui prononce une oraison à Notre-Dame afin de *mouvoir* Dieu pour le roi par ses *longues prieres / Genoulz flexiz en devotes manieres*<sup>2</sup>. À la dévotion de la reine se joint celle du peuple<sup>3</sup>. Certes, le peuple est entouré par les prêtres, mais ces derniers n'intéressent pas outre mesure l'auteur qui se concentre plutôt sur la piété populaire. L'intervention de la reine et du peuple est nécessaire pour que Dieu offre la victoire au roi ; les ecclésiastiques n'ont plus le monopole du colloque avec le divin. Au contraire, récupérée par le pouvoir monarchique – ici, la reine –, la prière devient un instrument qui permet de lier davantage le peuple et ses souverains, de les rassembler autour d'une cause commune.

La noblesse n'est pas, elle non plus, épargnée par les bouleversements. La guerre ne semble tout d'abord plus être sa seule occupation. La miniature qui illustre l'épître de noblesse dans les *Épistres envoyées au Roy treschrestien dela les montz par les estatz de France* de Jean d'Auton l'investit en fait d'une nouvelle fonction<sup>4</sup>. L'on y voit Noblesse trônant au centre d'une salle qui figure la cour. Celle-ci s'apprête à remettre une lettre à sa messagère, Prouesse. À l'arrière-plan, à gauche, on aperçoit des hommes en armes dans l'embrasure d'une porte, tandis qu'à droite se tiennent plusieurs dames richement vêtues. Les soldats représentent, à coup sûr, la fonction militaire de Noblesse, alors que les dames symbolisent une fonction curiale ou courtisane, laquelle, à mesure que le Moyen Âge s'achève, les nobles se voient contraints d'endosser pour maintenir un rang socio-économique qu'ils ne sont plus en mesure de soutenir seuls<sup>5</sup>.

1 *Ibid.*, p. 335, v. 491.

2 Fausto Andrelini, Macé de Villebresme, *Épître en laquelle Anne tres vertueuse royne de France*, *op. cit.*, f<sup>o</sup> 7 r<sup>o</sup>.

3 *Ibid.*, f<sup>o</sup> 7 r<sup>o</sup>-v<sup>o</sup>.

4 Jean d'Auton, *Les Épistres envoyées au Roy*, *op. cit.*, f<sup>o</sup> 20 v<sup>o</sup>. Voir Voronova, Sterligov, *Les manuscrits*, *op. cit.*, p. 201.

5 Philippe Contamine, *La noblesse au royaume de France de Philippe le Bel à Louis XII. Essai de synthèse*, Paris, PUF, 1997, p. 280-281.

À lire les pièces du recueil de Saint-Pétersbourg, il apparaît que l'identité ancienne des trois ordres est compromise. Entre un clergé à la primauté entachée et aux fonctions usurpées, une noblesse concurrencée par les Français et un peuple qui s'arroge des missions qui ne lui étaient auparavant pas confiées, la hiérarchie ternaire est réorganisée au profit de la Couronne de France. Auton le précise très bien dans ses *Épîtres envoyées au Roy treschrestien dela les montz par les estatz de France*. Il y décrit, tout d'abord, l'origine de la hiérarchie des trois ordres à travers la bouche de Labeur<sup>1</sup>. Aux origines de l'humanité, selon Auton, il n'y avait pas de système ternaire. Tous les hommes étaient égaux. Ensuite, certains sont devenus plus forts et ont imposé leur loi aux autres. La hiérarchie des trois ordres fut créée et le peuple fut placé tout en bas de l'édifice social<sup>2</sup>. Étranges considérations de la part d'un auteur attaché à la cour de France. Chercherait-il à fomenter des troubles en suggérant que le sort du peuple est injuste ? Certainement pas. En fait, Auton s'empresse de faire dire au peuple que si son état a été intolérable jusqu'ici, le règne de Louis XII l'a grandement amélioré et que désormais il vit en paix<sup>3</sup>. Chez Auton, les transformations que connaissent les trois ordres permettent donc de soutenir le gouvernement de Louis XII, un prince parfait qui a réussi à insuffler de la justice dans une hiérarchie sociale qui en était privée.

Au fil de notre analyse du manuscrit de Saint-Pétersbourg, les trois thématiques que nous avons délimitées ont pris corps. Toutefois, il faut éviter de croire qu'elles forment des entités disjointes. La Franco-Italia se veut en fait un décalque de la France parfaite que nous avons esquissée, tandis que les trois ordres ne prennent corps que dans la réalité franco-italienne. Au vrai, les trois thèmes se mêlent sans cesse au sein des différentes pièces de ce manuscrit, lui offrant ainsi toute sa richesse.

1 Jean d'Auton, *Les Épîtres envoyées au Roy*, op. cit., f° 32 v°-33 r°.

2 *Ibid.*, f° 33 r°-v°.

3 *Ibid.*, f° 33 v°-34 r°.

## CONCLUSIONS

Un creuset – c’est le terme que nous utilisons en exergue à notre propos –, voilà ce qu’est à nos yeux le manuscrit de Saint-Pétersbourg : un concentré des tendances littéraires et des idées politiques alors en vogue à la cour de France. Cette œuvre se fait l’écho de la rivalité entre des écoles littéraires françaises et italiennes tout comme elle montre l’influence de certains modèles littéraires, comme les *Héroïdes* d’Ovide. Cette inspiration ne se traduit pas nécessairement par un consensus car, sur le plan des idées politiques, les différences apparaissent à foison parmi les auteurs : mise en lumière du couple royal chez Andrelini et Suardo, tremplin vers une réflexion sur l’identité française et la hiérarchie sociale chez Auton et Lemaire de Belges. En fait, pour tous ces auteurs, la littérature est un vecteur permettant de communiquer des idées le plus souvent en phase avec la cause royale. Analyse littéraire et analyse historique – histoire des idées politiques ici – vont donc de pair lorsqu’il s’agit d’étudier des textes comme ceux contenus dans le manuscrit de Saint-Pétersbourg. Se révèle ici une démarche pluridisciplinaire essentielle pour l’historien, une démarche qui matérialise cette courte phrase, jamais démentie, que L.-E. Halkin, grand spécialiste s’il en est de la critique historique, écrivait il y a bien des années maintenant et que nous livrons en guise de péroraison : « La philologie [nous dirions la littérature] et l’histoire sont alliées<sup>1</sup>. »

Jonathan DUMONT  
F.R.S.-FNRS –  
Université de Liège (*Transitions*)

Alain MARCHANDISSE  
F.R.S.-FNRS –  
Université de Liège (*Transitions*)

---

1 Léon-Ernest Halkin, *Critique historique*, 7<sup>e</sup> éd., Liège, Derouaux Ordina, 1991, p. 85.